

CONDITIONS GÉNÉRALES

CAMP

L'association SB SPORT La Côte organise des camps à vocation sportive en faveur des enfants de 4 à 16 ans. Ces camps sont organisés et encadrés dans chaque discipline par des moniteurs qualifiés. Les camps sont organisés sur le site du magasin SB Sport à Gland ou à l'extérieur des murs de l'association suivant les activités. Les enfants démarrent et terminent leur journée sur le site SB Sport à Gland. Les enfants rentrent tous les soirs à leur domicile.

Tous les parents peuvent inscrire leurs enfants aux camps organisés dans la mesure où les restrictions liées au type d'activité, au délai d'inscription, ou à l'âge minimum requis sont respectées. L'association se réserve le droit de refuser une inscription.

ENCADREMENT

Les participants partent en camp sous la conduite de moniteurs et monitrices formés et motivés. Les responsables d'équipe reçoivent une formation de la part de l'association « SB Sport la Côte » sur les différents aspects liés à l'organisation et l'animation de nos camps de vacances. Pour le camp « Aventure à la carte », les enfants sont encadrés par des guides.

PRÉPARATION DES CAMPS

Les camps sont préparés par nos soins. Outre l'organisation générale, nous mettons à disposition des équipes toutes les ressources logistiques et matérielles nécessaires.

INSCRIPTION

L'inscription doit être faite au moyen des formulaires mis à disposition dans notre magasin de Gland. Une confirmation de votre inscription vous sera ensuite adressée avec un bulletin de versement pour le paiement du camp. Ce montant est à payer au minimum 15 jours avant le début du camp. Si ce délai n'est pas respecté et que le camp bénéficie d'une liste d'attente, les personnes en attente seront favorisées au détriment des personnes inscrites en retard de paiement.

Par leur signature sur le formulaire d'inscription, les parents s'engagent à respecter toutes les dispositions relatives aux conditions générales.

FRAIS D'ANNULATION/ PRORATA JOURNÉE

En cas d'annulation, CHF 50.- seront facturés pour couvrir les frais d'administration. **Nous ne ferons pas de prix au prorata si des journées sont manquées, sauf sous présentation d'un certificat médical.**

En cas de retour ou de renvoi du participant durant le camp, le prix du séjour reste intégralement dû et les familles s'engagent à payer les frais inhérents au retour ou à venir elle-même chercher le participant. (voir règles de conduite et de sécurité).

PROGRAMME

L'association « SB Sport la Côte » se réserve le droit, si la situation nous y oblige, d'opérer des modifications dans le programme du camp annoncé.

L'association « SB Sport la Côte » se réserve également le droit d'annuler les camps dont le nombre de participants ou de moniteurs n'est pas suffisant. Dans ce type de situation, nous nous efforçons de proposer des solutions de remplacement ou remboursons intégralement le prix du camp.

En cas de problèmes particuliers concernant la santé ou le comportement de votre enfant, il incombe aux parents de prendre contact avec nous afin que nous préparions de manière optimale les conditions d'encadrement.

Toute information ne nous ayant pas été communiquée et s'avérant nuisible au bon fonctionnement du camp ou du séjour des autres participants entraînera le renvoi immédiat du participant à ses frais.

PHOTOS/VIDEOS

Lors des camps, l'association « SB Sport la Côte » prend des photos et des vidéos des différentes activités. Par leur signature sur le formulaire d'inscription, les parents autorisent l'association « SB Sport Service » à publier et utiliser toute photo/vidéo prise durant les camps.

ASSURANCES

Le participant doit obligatoirement être assuré en maladie - accident et la famille doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

Les frais consécutifs aux soins médicaux donnés durant un camp par un médecin ou dans un cadre hospitalier sont exclusivement à la charge des responsables légaux du participant et de son assurance maladie accident.

Le vol, la perte ou la dégradation des effets personnels du participant ou de tiers ne sont pas assurés par l'association « SB Sport la Côte ». Les éventuels dégâts occasionnés par l'enfant durant le séjour sont à la charge des familles et de son assurance responsabilité civile familiale.

RÈGLES DE CONDUITE ET DE SECURITE

Les participants doivent suivre les consignes données par les moniteurs et se conformer aux règles usuelles de sécurité et de prudence. L'association « SB Sport la Côte » se réserve le droit de renvoyer les participants qui ne respectent pas ces règles et consignes.

La consommation de tabac, de drogues ou d'alcool est absolument interdite aux mineurs dans les camps de l'association « SB Sport la Côte ». La consommation de ces produits est considérée par l'association « SB Sport la Côte » comme un juste motif de renvoi.

Les objets susceptibles de porter atteinte à la sécurité physique des participants peuvent être confisqués (ex : couteaux...).